

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 49 (1920)

Heft: 2

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et pourtant, pendant les deux années passées au cours moyen, ces enfants ont eu environ 80 heures de leçon de géographie.

Au vu de ce résultat, il est permis de se demander si l'étude du canton n'est pas au-dessus de la portée de cette classe. Est-ce que ce temps n'eût pas été mieux employé s'il avait été consacré à une branche plus à la portée des enfants du degré moyen ?

Au point de vue géographique, ce sont des heures perdues puisque tout est à recommencer au cours supérieur.

Consacrons au cours moyen 60 heures de plus à l'enseignement de l'orthographe, de la composition et du calcul ; on trouvera alors aisément, au cours supérieur, le temps nécessaire à une étude plus approfondie du canton.

* * *

Question N° 2. — On a dit sur tous les tons que nos programmes d'enseignement étaient surchargés, mais on n'a jamais précisé cette affirmation de façon pratique. Ce qu'il importe essentiellement de connaître, c'est sur quels points doit porter l'élagage déclaré indispensable, de manière à ne pas rétrograder, mais au contraire à mieux orienter l'école vers le but qu'elle doit atteindre selon les besoins de l'heure présente. Un échange de vues à ce sujet sera très utile.



ÉCHOS DE LA PRESSE

Du calme

De M. Bastin-Lejuste, dans le *Pays Wallon*.

François Niort, désigné comme maître d'études au lycée de Nantes, y débarqua, il y a plus d'un quart de siècle, un mardi vers dix heures du matin. « Vous arrivez à pic, lui dit le Préfet ; votre collègue est au lit et je n'en sors pas avec les internes ; une vague de nihilisme (on dirait aujourd'hui de bolchévisme) a passé sur le pensionnat et les élèves sont nerveux, agités, indisciplinés, j'ai beau crier, punir, infliger des retenues ; c'est comme si je chantais. Aussi après midi, je ne les prendrai pas tous pour la promenade ; je vous en laisserai une bonne demi-douzaine, le dessus du panier et vous les occuperez pendant que les autres se délasseront. »

Comme fut dit fut fait ; à une heure et demie, le Préfet réunit la bande tapageuse, en écarta neuf qui protestèrent ; il les colloqua sous la garde de M. Niort dans une classe ; il les menaça de toutes les foudres réglementaires « si l'un d'eux avait le malheur de bouger ». Puis il partit avec sa troupe tumultueuse.

Quant à François Niort, il s'assit paisiblement devant ces neuf consignés et il se mit en devoir de continuer l'étude d'une très épineuse question de sociologie qu'il avait ébauchée pour subir son doctorat en philosophie et lettres, car François était un savant en herbe. Mais sa principale qualité, c'était son calme, un calme plat mais agissant, provenant des conseils qu'il avait reçus d'un vieux collègue et dont il avait été frappé : « La première qualité de tout qui doit conduire les enfants, lui avait-il dit, c'est du calme ; la seconde, c'est du calme ; la troisième, c'est du calme. »

Il avait à peine écrit une quinzaine de lignes, qu'un des gamins se leva et faisant claquer ses doigts, interpella le maître : « Puis-je sortir, M'sieu ? — Non, mon ami, répondit celui-ci. » L'enfant jeta sa plume sur le banc et mit sa tête sur son coude, tout en examinant si « le pion » le voyait. « Le pion » le voyait

très bien et continuait à écrire comme si rien n'était. Cela parut louche au jeune homme, car d'habitude, on lui enjoignait de se tenir convenablement et comme il n'obéissait pas, il se produisait toujours une scène amusante.

Quelques minutes après, un second retenu demanda la même permission qui lui fut aussi refusée et lui aussi se mit sur son coude ; M. Niort continua paisiblement à écrire. Un troisième fit une nouvelle tentative, et les gamins ne furent pas peu surpris d'entendre dire : « Messieurs, vous pouvez tous sortir. Pour aujourd'hui, la retenue est finie et vous pouvez aller jouer dans la cour. » Ce fut dit sur un ton extrêmement bas et sans la moindre colère. Les collégiens n'en revenaient pas ; mais ils sentaient bien qu'ils n'en seraient pas quittes ainsi.

Quand revint M. le Préfet, le jeune surveillant lui conta ce qui était arrivé ; le Préfet entra dans une colère bleue, se proposant de fustiger les coupables. M. Niort l'en dissuada et obtint carte blanche pour établir son autorité.

Le soir arrivé, le souper fut expédié, la récréation suivit ; puis on dit la prière ; les collégiens se préparaient à se rendre au dortoir, quand M. Niort fit son apparition et cueillit au passage les trois perturbateurs ; avec une impressionnante sobriété de parole, il les conduisit dans la petite pièce qui lui servait de bureau. Avant de les y introduire, il les engagea à sortir s'ils en ressentaient la nécessité ; puis il les installe chacun dans un rond qu'il avait tracé à la craie au préalable sur le parquet. Ils étaient placés de façon à ne pouvoir s'adresser des signes. Quant à M. Niort, il s'assit à son pupitre et il reprit le travail interrompu.

Le lycée de Nantes est à proximité de la cathédrale et l'on y entend, le soir surtout, sonner les quarts et les demies. Successivement les heures tombèrent du clocher ; la première fut relativement vite écoulée : M. Niort écrivait, les gamins se demandaient avec anxiété quand et comment finirait cette équipée et si, à la fin, le « pion » se dégèlerait, s'il s'expliquerait ; petit à petit, un trouble étrange les pénétrait. Dix heures, dix heures et quart, dix heures et demie..., pas de changement ; les jambes se fatiguent, les yeux s'appesantissent ; le silence et l'ennui deviennent intolérables. Onze heures. Timidement, l'un des délinquants se hasarde à se retourner et à demander par un geste respectueux pour partir.

M. Niort fit semblant de ne pas le voir. Onze et quart... Onze heures et demie. « Messieurs, dit-il, vous pouvez aller vous coucher ; vous ferez en sorte de ne pas éveiller vos condisciples. »

Le lendemain, les classes finies, M. Niort dut « faire l'étude ». Naturellement, les incidents de la veille avaient été racontés et commentés. Un peu avant de commencer ce nouveau service, il avait envoyé un élève inscrire au tableau l'énoncé des devoirs à faire par classe ; les élèves une fois assis, il s'était assuré que chacun disposait de tout ce dont il avait besoin pour effectuer un travail sérieux. « Messieurs, avait-il dit, si vous désirez demander quelque chose à un condisciple, vous pouvez causer. » Quelques secondes après, il commanda : « Maintenant, à la besogne et silence ! »

Quand M. Niort constata que tout le monde était bien occupé, il passa entre les bancs et aida la plupart des élèves dans la confection de leurs devoirs ; l'un ne savait pas faire son thème latin ; un autre ne sortait pas de son problème d'algèbre ; un troisième ne trouvait pas d'idées pour développer le sujet littéraire qui lui avait été imposé. M. Niort, comme en se jouant, résolvait les plus grandes difficultés ; de temps en temps, il adressait une parole d'encouragement, un mot affectueux ; par un geste, un froncement des sourcils, il rappelait à l'ordre celui qui s'en écartait. L'étude se termina sans encombre et quand on sortit, M. Niort avait conquis l'amour de tous ses élèves.

'Si j'ai raconté les débuts de M. Niort dans l'enseignement, c'est qu'à part

les noms propres et quelques détails, tout est vrai dans cette histoire. C'est ensuite et surtout parce que les parents, en imitant cet homme d'école, seront moins exposés à se tromper dans l'art de l'éducation familiale.

Se mettre en colère, crier, gesticuler ne sont pas de nature à amener ni le respect ni l'obéissance. Au contraire, quand on est démonté, on se permet quelquefois des expressions qui prêtent à rire, on profère des menaces inexécutables et l'on aboutit à un résultat diamétralement opposé à celui que l'on poursuit.

Certains pédagogues prétendent que pour qu'une punition produise son effet, il faut qu'elle suive immédiatement la faute. Je pense que c'est une erreur. Pour qu'une punition soit efficace, il faut qu'elle soit proportionnée. Or, il arrive qu'il faut réfléchir avant d'édicter une sanction. Ce que l'on prend pour un manquement n'est souvent dû qu'à la nature vive et turbulente de l'enfant ; or, si la responsabilité de l'enfant n'est pas en défaut, celui-ci ne doit pas être puni.

Il est inutile d'expliquer aux enfants ce qu'ils sont à même de comprendre par eux-mêmes. Les trois premiers délinquants de M. Niort voulaient l'essayer ; ils se sont trompés, ils s'abstiendront désormais de toute tentative analogue.

Il n'a pas donné d'explication ; il ne s'est pas excusé ; il a privé les trois gamins d'une chose, sans leur nuire d'aucune manière : perdre quelques heures de sommeil est inoffensif.

Enfin, M. Niort n'a pas voulu asseoir son autorité sur la crainte seule : il a voulu y associer l'amour : il a aidé ses élèves à faire leurs devoirs et ce sans distinction. Il a ainsi prouvé qu'il avait de l'affection pour eux et comme ce sentiment est réciproque, après un certain temps, les jeunes collégiens ont observé toutes les règles de la discipline non pour éviter les coups, les pensums ou les retenues, mais « pour faire plaisir à M. Niort ».

Ce que ce jeune homme a fait en cet établissement, les parents peuvent le réaliser dans leur famille, à la condition d'être toujours calmes.

* * *

L'Ennui

De Henriette Perrin dans *l'Education
enfantine.*

Est-il utile que les enfants apprennent à s'ennuyer?... Les opinions sont partagées.

J'ai entendu un vieux professeur déplorer l'abandon des études classiques uniquement à cause de la discipline que ces études donnaient à l'esprit ; elles apprenaient aux enfants à supporter l'ennui, et, disait cet éducateur morose :

« Qui ne sut s'ennuyer ne saura jamais vivre ! »

J'ai entendu la femme d'un pasteur protestant recommander à une mère de famille de conduire ses enfants au culte du dimanche « pour qu'ils apprennent à s'ennuyer », partie essentielle de l'éducation, disait-elle.

J'ai entendu, par ailleurs, des éducateurs, qui avaient fait leurs preuves, soutenir que seul était fécond l'enseignement qui n'apportait pas avec lui l'ennui. Je me range sans hésitation aux côtés de ces amis du bon soleil qui fait ouvrir les fleurs et chanter les oiseaux.

Je pense que l'ennui est malsain et qu'il faut en préserver les enfants... On m'objectera qu'il est difficile de faire de l'enseignement une partie de plaisir perpétuelle. Je conviens que c'est parfois difficile, mais je prétends que ce n'est point impossible. J'accepterais la gageure de faire rire les enfants en leur enseignant la règle des participes et la table de multiplication. Les enfants sont, en

général, de bonne composition, et pour fixer leur attention, pour les maintenir en humeur joyeuse, il suffit d'être *vivant*. On peut toujours illustrer les choses abstraites d'exemples concrets. On peut mêler la vie à tout ce qui vaut la peine d'être appris.

L'Education familiale.



BIBLIOGRAPHIE

Le petit poisson d'or et autres contes, adaptés et recueillis par Serge Persky. — Un volume in-16 illustré. Relié 4 fr. 50, broché 3 fr. Librairie Payot et C^{ie}, Lausanne.

Un auteur très aimé du public et entraîné à des tâches plus austères, M. Serge Persky, vient de recueillir et d'adapter quelques-unes de ces vieilles légendes à l'origine inconnue et qui courent le monde depuis des milliers d'années, sans cesse revues et remises au goût du jour par les grand'mères qui les content aux petits enfants. Les légendes qui paraissent pour la première fois en français dans *Le petit poisson d'or* sont plus spécialement d'origine slave, mais comme leurs sœurs celtiques ou indiennes, elles sont du vieux fond aryen de la race blanche, et en continuent les mêmes traditions. Elles sont exquises, ces légendes contées par M. Serge Persky, et rien n'y manque de ce qui fait le charme de cette littérature aimée de la jeunesse. Un univers curieux et charmant où les rêves n'ont plus d'obstacles, se peuple d'êtres redoutables, animaux enchantés, princes malheureux, enfants chéris des Fées équitables et puissantes..... Et dans quel ravissement l'âme de l'enfant n'est-elle pas plongée devant ces palais magiques qui s'élèvent au fond des bois et de cette sereine justice à laquelle personne n'échappe à la fin de l'histoire ! C'est que les contes de fées ont une vertu éducatrice extrême, et si leur forme s'adapte aux goûts de l'enfant, leur influence est féconde sur leur cœur et leur caractère. Nul doute que ces contes, où M. Serge Persky a mis tout son enthousiasme pour les nobles causes, ne suscitent un grand succès chez tout le petit monde auquel s'adressent ces belles et harmonieuses histoires toutes pleines de poésie et éminemment propres à inspirer de belles actions.



Avis au corps enseignant

Nous nous permettons de rappeler aux membres du corps enseignant de bien vouloir hâter leurs commandes de matériel du mois de janvier.

Nous avons l'avantage de les informer que nous avons reçu de jolis crayons-compas pouvant être cédés au prix de 60 cent. pièce, ainsi que des étuis-cuir avec assortiment de deux crayons, un porte-plume, une règle et un étui à plumes, pour le montant de 1 fr. pièce.

Veuillez aussi noter que le prix des tableaux d'histoire sainte n'a pas été modifié.

Nous portons également à la connaissance des écoles allemandes que les livres de lecture du 2^{me} degré sont à leur disposition.

Fribourg, le 3 janvier 1920.

L'Administrateur.